

LE LEYSENOUD

Journal communal de Leysin



SANTÉ

La clinique Miremont entame sa mue

page 8

EXPOSITION

Leysin vu par l'artiste Bill Mangan

page **12**

ÉLECTION



Rencontre avec
Noémie Isenschmied,
nouvelle municipale

page **6**



www.leysin-commune.ch



CORONAVIRUS

L'entraide s'est mise en place

page 4



CHANT

Le chœur mixte
l'Echo des Tours
bientôt centenaire

page 14

ÉDITORIAL

Les Leysenouds solidaires



Municipale, Noémie Isenschmied, qui a pris ses fonctions il y a quelques semaines, le 1^{er} mars dernier (voir p. 6). Mes collègues se joignent à moi pour lui souhaiter tout le meilleur dans ses nouvelles fonctions à la tête du tourisme, des Sports et des affaires culturelles.

Quelques mots enfin quant à notre cahier spécial JOJ 2020, inséré dans cette publication. Pour bon nombre d'entre nous, cet hiver 2019-2020 restera à jamais gravé dans nos mémoires. Les Jeux Olympiques de la Jeunesse ont marqué une page de l'histoire de Leysin. Quel bonheur et quelle joie de refermer cette parenthèse sur une note si positive. Comme vous pourrez le lire, l'événement fut une réussite à plus d'un titre. J'en profite pour réitérer mes remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la mise sur pied de la manifestation. Je salue également le public, visiteurs et habitants de Leysin, qui a soutenu par sa présence et ses encouragements les compétiteurs, ainsi que le Comité d'organisation.

Excellent printemps à toutes et à tous et prenez soin de vous.

Votre Syndic, Jean-Marc Udriot

Impressum

Choix des sujets : Comité de rédaction (Jean-Marc Udriot, Syndic, Jean-Jacques Bonvin, secrétaire communal, Patrick Bürgin, directeur de l'ATALC et Marlène Nerini)

Édition : Commune de Leysin

Rédaction : Marlène Nerini, mncommunication, www.mncommunication.ch

Photographies : José Crespo

Tirage : 2'500 exemplaires (distribués en tout ménage dans la Commune de Leysin)

Impression : Imprimerie Nouvelle, Leysin

Graphisme : MEO design et communication, www.meomeo.ch

Cette édition du Leysenoud paraît dans un contexte bien particulier, celui de la lutte contre le coronavirus, qui nous touche tous et toutes dans notre quotidien, en particulier les personnes les plus vulnérables.

Pour faire suite aux décisions des instances sanitaires, la commune a pris un certain nombre de mesures pour assurer la protection de ses citoyen(ne)s et de ses employé(e)s. Au moment où vous lirez ces quelques lignes, d'autres directives seront peut-être décidées par nos instances fédérales. Notre administration se mobilise chaque jour pour répondre au mieux aux demandes des habitant(e)s de Leysin face à cette situation si particulière. Un plan d'action communal a par exemple été mis en place pour assurer la livraison de produits de première nécessité aux personnes à risque (voir article p. 4), dont les premiers échos sont très positifs.

Dans ce contexte de pandémie mondiale, je ne peux que vous inciter à respecter les mesures d'hygiène édictées par nos instances sanitaires (se laver les mains, etc.). On ne le répétera jamais assez : restons à la maison pour le bien de toutes et tous. La Municipalité en appelle à la responsabilité individuelle et à la solidarité des Leysenoud(e)s, déjà très présente, pour l'aider à lutter contre ce virus et remercie vivement son personnel communal ainsi que la population pour les efforts consentis.

Dans ce numéro également, vous aurez notamment l'occasion de faire connaissance avec notre nouvelle

CORONAVIRUS

Mesures communales

Suite aux décisions sanitaires prises par les autorités fédérales pour lutter contre le coronavirus, la commune de Leysin a mis sur pied plusieurs mesures afin de protéger à la fois la population et le personnel communal jusqu'à nouvel avis. Tour d'horizon et rappel.

Administration communale

Depuis le 16 mars dernier, les guichets de l'administration communale ne sont plus accessibles au public. Chaque service (contrôle des habitants, greffe municipal, service technique, bourse et service des travaux) reste toutefois atteignable par téléphone ou par mail en cas de questions ou de demandes urgentes. Les horaires sont les suivants : de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Les collaboratrices et collaborateurs ont été systématiquement informés et sensibilisés sur les comportements à adopter au travail afin de minimiser la propagation du virus, se protéger et protéger les autres. Le télétravail a été privilégié lorsque cela était possible.

Déchetterie

Jusqu'à nouvel avis, le Service des travaux poursuit ses tâches en travail alterné, tout en respectant rigoureusement les recommandations édictées par l'Office fédéral de la santé publique. La déchetterie reste ouverte, mais avec des horaires réduits (du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h) et des prescriptions de sécurité renforcées. L'accès est contrôlé et seules quatre voitures sont désormais autorisées à se rendre en même temps sur le site.

Activités sportives

Les installations sportives des centres sportifs de Leysin sont fermées. Il en va de même pour toutes les places de sport sur la commune : terrains de football et de

basketball notamment. Les Via Ferrata de Plan Praz et de la Tour d'Al ont également été interdites d'accès au public.

Mobilité

Le bus navette de Leysin reste en fonction mais avec des horaires réduits. De façon à assurer la distance sociale pour protéger les plus vulnérables, seul le véhicule offrant une capacité de transport de près de 80 personnes et traditionnellement utilisé durant la haute saison est en circulation. Les voyageurs sont invités à monter et descendre par la porte arrière du bus. Les Transports publics du Chablais ont également adapté leur offre sur l'ensemble de leur réseau. Si la ligne Aigle-Leysin demeure ouverte, les guichets des différentes haltes de Leysin sont fermés jusqu'à nouvel avis et certains trains ont été supprimés. Horaires actualisés et titres de transports sur www.tpc.ch. Une hotline est également à disposition au 024 468 05 55.

Contrôles

De manière à faire respecter les mesures décidées par les instances sanitaires, des contrôles réguliers sont effectués par la sécurité publique de Leysin, en collaboration avec la gendarmerie, laquelle a dépêché une patrouille à cet effet pour l'ensemble de la région. Pour rappel, les rassemblements de plus de cinq personnes sont interdits. La distance sociale autorisée est de deux mètres, les contacts humains et les déplacements doivent être limités au maximum.

Retrouvez toutes les informations communales mises à jour sur www.leysin-commune.ch. Des renseignements complémentaires en lien avec le coronavirus sont aussi disponibles sur le site de l'Etat de Vaud : www.vd.ch/coronavirus et sur le site de l'Office fédéral de la Santé publique : www.bag.admin.ch.

ENTRAIDE

Un service de livraison à domicile



Depuis le 23 mars, les personnes à risque confinées peuvent faire appel à un service de livraison à domicile mis sur pied par la commune. Une quinzaine de ménages bénéficient gratuitement de cette prestation. Les retours sont très positifs.

Venir en aide aux personnes à risque confinées, telle est la volonté de la Commune de Leysin suite aux mesures édictées par le Conseil fédéral en lien avec le coronavirus. Depuis le 23 mars dernier, elle a mis en place un service de livraison à domicile de produits de première nécessité, destiné majoritairement aux plus de 65 ans ou à celles et ceux qui n'ont aucune possibilité de recevoir d'aide de leur entourage. Les commandes se font par téléphone, au 024 493 45 20, du lundi au vendredi de 9h à 11h. « Nous avons au préalable envoyé un courrier à toutes les personnes vulnérables de la commune pour les informer de cette possibilité, accompagné d'une liste de produits à disposition », explique Malik Belkacem, assistant de sécurité publique.

Préparation à l'Oasis

Les livraisons ont lieu deux fois par semaine : le mardi après-midi et le vendredi après-midi. Une organisation qui a nécessité de réaménager et désinfecter une des salles de conférences du bâtiment L'Oasis pour l'occasion. « C'est là que les fournisseurs nous livrent la marchandise. À noter que nous avons choisi de travailler exclusivement avec les commerçants de Leysin : boulangeries, boucherie, épicerie ou laiterie. Deux employés communaux et deux bénévoles se chargent de conditionner les commandes et étiqueter les sacs, tandis que d'autres volontaires effectuent gratuitement la livraison à domicile ». De nombreux citoyennes et citoyens de tous profils se sont proposés pour effectuer ces différentes tâches : des membres de sociétés locales, de l'Association des commerçants et artisans de Leysin et de la Paroisse des Ormonts-Leysin sur l'initiative de Frédéric Keller, pasteur pour la région. Tous sont équipés de masques, de gants et de désinfectants. Pour éviter l'échange d'argent de main à main, les produits choisis sont facturés par la bourse communale ultérieurement.

Echos positifs

Employée au Contrôle des habitants, Stéphanie Dias se charge de gérer les commandes et le planning des bénévoles tout au long de la semaine. Les retours qu'elle reçoit des bénéficiaires sont très positifs. « De manière générale, les personnes qui m'appellent sont ravies. Elles sont très touchées que la commune ait mis un tel dispositif en place et nous remercie. Certains apprécient aussi le fait de goûter à d'autres produits que ceux dont ils ont l'habitude. Pas plus tard que ce matin, une dame m'a demandé d'où venait un des articles de la liste et m'a assuré qu'à l'avenir elle irait plus facilement faire ses courses dans les épiceries locales. Au final, on se rend compte que l'on peut faire beaucoup les uns pour les autres, sans que cela soit très compliqué. Cet élan de solidarité, on le ressent également dans tout le village ». Outre la livraison de produits de première nécessité, les bénéficiaires peuvent recourir à la hotline communale pour des demandes particulières comme aller chercher

un paquet à la poste, retirer de l'argent à la banque ou se rendre chez le médecin. Les transports sont organisés dans le respect des recommandations de l'OFSP. Aux côtés de ce service d'entraide, la commune effectue des appels téléphoniques réguliers aux personnes de 65 ans et plus qui en font la demande. Quelques visites à domicile ont également été réalisées lorsqu'il n'était pas possible d'atteindre par téléphone certains habitants.



ÉLECTIONS

« Apporter un autre regard »



Depuis le 1^{er} mars, la Municipalité de Leysin compte à nouveau une femme dans ses rangs. Âgée de 33 ans, Noémie Isenschmied a été élue pour prendre la succession de son collègue de parti Richard Calderini. Rencontre.

Elle est jeune, mère de deux enfants en bas âge et travaille dans une agence immobilière de Leysin. Membre de l'Entente Leysenoude, Noémie Isenschmied, 33 ans, a été élue tacitement le 16 décembre dernier à la Municipalité. Elle remplace son collègue de parti Richard Calderini, qui avait annoncé sa démission pour des raisons professionnelles et familiales. Rien ne prédestinait pourtant la jeune femme à s'investir en politique et à faire partie d'un exécutif. Elle qui a grandi à Corgémont, dans le Jura Bernois, c'est par amour qu'elle décide en 2012 de s'établir à Leysin, suite à sa rencontre avec le conseiller communal Jean-Christophe Isenschmied, son futur époux. Diplômée de la Haute École de Gestion & Tourisme à Sierre et au bénéfice d'un bachelor bilingue allemand-français, elle trouve un emploi comme responsable marketing et communication à Pays-d'Enhaut Tourisme. Après deux ans, elle quitte ses responsabilités suite aux difficultés rencontrées sur la route en hiver notamment.

Débuts en politique

Soucieuse de trouver une occupation, mais aussi de rencontrer d'autres gens, elle reprend quelques mois plus tard le poste de secrétaire de l'Entente Leysenoude, une fonction occupée à l'époque par Bernard Isenschmied, son beau-papa et ancien secrétaire municipal. « Lorsque j'ai quitté mon travail à Château-d'Oex, je me suis rendu compte que je ne connaissais que très peu de monde à Leysin, même si j'habitais le village depuis deux ans. J'ai débarqué en pleine campagne électorale.

L'ambiance était très sympa, les projets intéressants. J'ai appris beaucoup de choses ». Elle retrouve par la suite un emploi aux remontées mécaniques, puis auprès de la société Lake Gourmet, partenaire de la CGN à Lausanne, jusqu'à la naissance de son garçon, Justin, en avril 2017. « C'est là que j'ai commencé à chercher un travail plus proche de chez moi. J'ai été engagée comme responsable locations de vacances chez LPM Immobilier à Leysin. J'y retrouvais mes premiers amours, moi qui avais œuvré comme responsable hébergement auprès de l'Office du tourisme de Bienne à mes débuts ». Son deuxième enfant, Estelle, naît en juin 2019. Puis arrive quelques mois plus tard l'annonce de la démission du Municipal Richard Calderini et la nécessité pour la formation PLR de trouver un ou une remplaçante. Tous les regards se tournent vers elle.

Décision réfléchie

« Ma première réaction a été de dire non. Puis, j'ai vraiment pris le temps de la réflexion. J'ai toujours aimé la gestion de projets à moyen et long terme, cela me titillait. J'ai regardé si tout ceci était compatible avec mon rôle de maman et ma profession, ce que je pouvais amener si je me présentais. En tant que femme et mère de jeunes enfants, mon envie est d'apporter un regard différent, qui tienne compte d'autres besoins et préoccupations ». Soutenue par sa famille et l'ensemble de son parti, elle se décide à franchir le pas et est élue le 16 décembre dernier pour la fin de la législature 2016-2021. « Pour assurer mon mandat comme il se doit, j'ai diminué mon taux d'occupation et j'ai modifié mes horaires de garderie ». Une bonne nouvelle n'arrivant pas seule, Noémie Isenschmied s'est vu confier le dicastère du Tourisme, des Sports et des Affaires culturelles, Jan Sanden reprenant le dicastère laissé vacant par Richard Calderini (Eaux-Infrastructures-Voirie). S'il est encore trop tôt pour parler d'éventuels changements, la jeune femme le précise : elle n'entend pas tout révolutionner mais bien continuer dans la lignée de « l'excellent travail qui s'est fait jusqu'ici », tout en apportant peu à peu sa touche personnelle.

SANTÉ

Un futur pôle santé multidisciplinaire à Leysin



Une page de l'histoire de la Clinique Miremont s'est tournée à Leysin. Les activités EMS ont été reprises par la Fondation Claire Magnin le 1^{er} janvier dernier. À terme, le bâtiment pourrait se transformer en un centre de soins multidisciplinaires, unique en montagne.

Créée sous l'impulsion d'Auguste Rollier en 1914, la Clinique Miremont est en train de vivre une nouvelle page de son histoire. À terme, elle pourrait en effet se transformer en un pôle santé pluridisciplinaire, unique en montagne. L'ouverture en novembre dernier de l'Hôpital Riviera-Chablais a contraint la clinique à transférer ses activités de réadaptation vers les sites de la Providence à Vevey et de Mottex à Blonay. L'institution comprend aujourd'hui 26 lits d'EMS, dont l'exploitation a été reprise par la Fondation Claire Magnin en janvier de cette année. Regroupant plusieurs EMS à missions

psychiatrique, psycho-gériatrique et gériatrique, cette dernière bénéficie en effet d'une large expertise en la matière. Elle est déjà présente à Leysin par le biais de deux établissements psychosociaux médicalisés : l'ODMER, ouvert il y a deux ans, et le Soleil, anciennement Le Richemont. « C'est l'opportunité de montrer nos compétences et d'apporter nos connaissances dans des domaines autres que ceux liés à la psychiatrie », relève son directeur général Roger Hartmann.

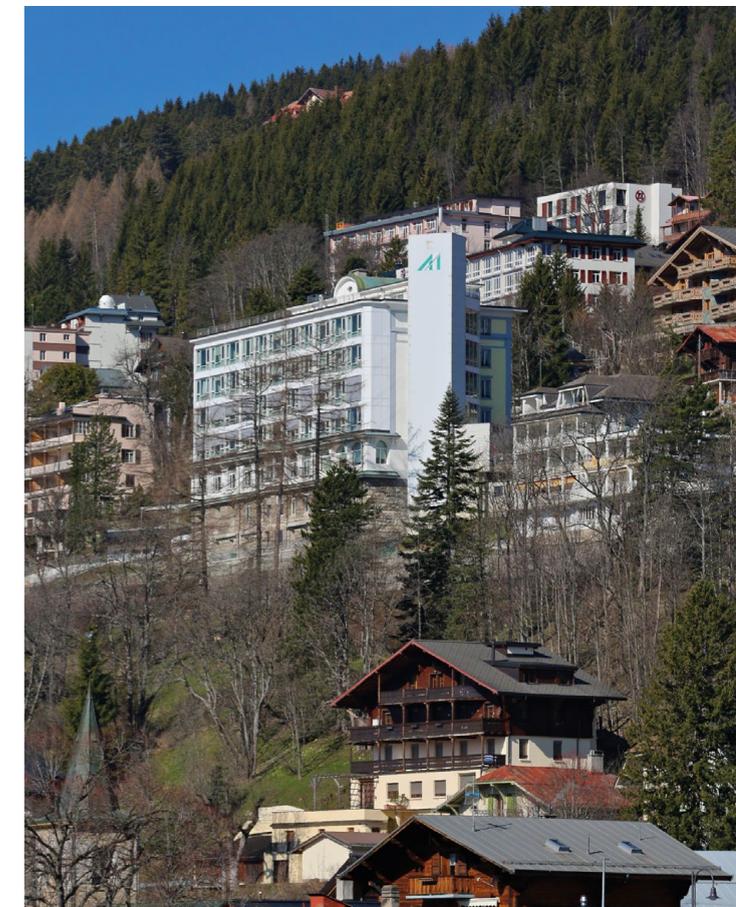
Zéro licenciement

Cette reprise a également permis d'éviter tout licenciement, un objectif placé comme prioritaire par l'ensemble des partenaires. Les 118 collaborateurs qui œuvraient au sein de la clinique ont ainsi eu le choix de rester à Miremont, de rejoindre l'équipe des centres de traitement et de réadaptation de Providence et de Mottex, ou de travailler au sein du nouvel EMS Les Hironnelles, ouvert à Clarens par la Fondation Claire Magnin début 2019. Un plan de départ à la retraite a aussi été mis sur pied, de même que des aides à la reconversion. La mue de la clinique Miremont n'en est pourtant qu'à ses débuts. La fondation entend développer le site, de manière à créer un centre ouvert à la population et regroupant plusieurs services en lien avec la santé, en plus du cabinet médical LeysinMed déjà sur place : « Les 26 lits de capacité autorisée, 13 en gériatrie et 13 en psychiatrie âgée, ne suffisent pas pour remplir le bâtiment qui compte plusieurs étages. Si l'État de Vaud entre en matière quant à la transformation de l'EMS existant, il ne prendra pas en charge les coûts liés aux autres surfaces. Raison pour laquelle nous avons réfléchi à des solutions ».

Pôle santé multi-activités

Cafétéria ouverte au public avec vue sur les Dents-du-Midi au rez-de-chaussée, cabinets dentaire et de physiothérapie aux 1^{er} et 2^e étages, bureaux collectifs, sont quelques-unes des pistes évoquées. Un groupe de travail a été constitué en ce sens, lequel a présenté un projet au canton, en cours de validation. « Notre ambition est de créer une Maison de la Santé proche de celle de

l'Hôpital de Rennaz, mais avec des besoins propres à la montagne. Si nous savons où nous voulons aller, il est clair que l'application concrète prendra du temps ». Du côté des autorités leysenoudes, la nouvelle a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme. « Nous sommes très heureux de voir qu'une activité santé a été maintenue à Miremont, souligne le Syndic Jean-Marc Udriot. C'est un joli clin d'œil à l'histoire de notre destination. Quant au projet de pôle multidisciplinaire, il constituerait à coup sûr un apport important pour notre commune et notre région ». En cas d'acceptation du canton, les travaux de rénovation de l'EMS pourraient débuter en 2022. À noter que pour l'heure, la Fondation Miremont reste propriétaire des lieux.



ANNIVERSAIRE

Offrir aux habitants de Leysin ce dont ils ont besoin



Le magasin de vêtements et de chaussures casual *Esprit Montagne* a fêté l'an dernier ses 10 ans. Retour sur le parcours de Luciana et Bertrand Chauvy, les propriétaires de l'enseigne. Un couple dans le travail comme dans la vie.

C'est l'envie d'opérer un virage professionnel qui a poussé Bertrand Chauvy à reprendre le magasin *Esprit Montagne* à Leysin, situé à proximité de la poste. Ancien chauffeur poids lourds, le Morgien d'origine a en effet saisi l'opportunité qui se présentait à lui de se lancer en indépendant, après plusieurs années passées sur les routes comme employé dans diverses entreprises. Spécialisée dans la vente de chaussures et de vêtements casual, l'enseigne était alors tenue depuis 35 ans par Francis Bugnon. « Francis était un client de ma femme Luciana, qui avait un salon de coiffure dans l'ancienne poissonnerie. C'est comme cela que j'ai su que le magasin était à remettre ». Malgré les nombreuses mises en garde

de sa moitié, Bertrand Chauvy saute sur l'occasion. « C'est vrai que la mode, ce n'était pas mon domaine, mais j'avais confiance. Je suis un touche-à-tout ».

Défis

Trois ans plus tard, son épouse le rejoint dans l'aventure. « Au début, tout le monde nous disait qu'il serait très difficile de travailler ensemble, relève cette dernière. En fait, cela n'a jamais été le cas. Bertrand s'occupe plutôt des chaussures et moi des vêtements et de la décoration. Nous sommes très complémentaires ». L'arrivée des grandes surfaces et d'internet, les changements climatiques ou d'habitude des consommateurs sont autant de défis qui ont marqué cette décennie, mais pas de quoi effrayer les deux tenanciers pour autant. « Nous cherchons constamment à nous renouveler. Nos fournisseurs sont pour la grande majorité européens. Notre objectif est de présenter de la qualité dans une gamme de prix tout à fait concurrentiels. Nous misons également sur un service après-vente performant ».

Réseaux sociaux

Depuis quelques années également, Bertrand Chauvy a franchi le pas des réseaux sociaux. C'est ainsi que toutes les semaines, il envoie ses produits à une clientèle suisse et internationale: une veste en France, un sac à San Francisco ou un bracelet à Tahiti. Pour se démarquer, en novembre dernier, à l'occasion des JOJ 2020, il a imaginé un caleçon imprimé avec le plan des pistes de Leysin, sans se douter qu'il ferait le buzz: « Il y a eu des articles dans les journaux et un jour, j'ai vu mon caleçon apparaître sur la page d'accueil de Google. J'en ai vendu dans le monde entier, aux États-Unis, en Hollande, en Grèce, à Dubaï, c'était incroyable ». Un succès en Suisse et à l'international qui n'enlève en rien l'attachement du couple pour Leysin. « Nous croyons à fond au commerce local. Si nous avons repris ce magasin il y a dix ans, c'est avant tout pour offrir aux habitantes et habitants de la destination ce dont ils ont besoin ». Preuve à l'appui, lors des travaux de transformation, la boutique a été refaite par des entreprises locales uniquement.



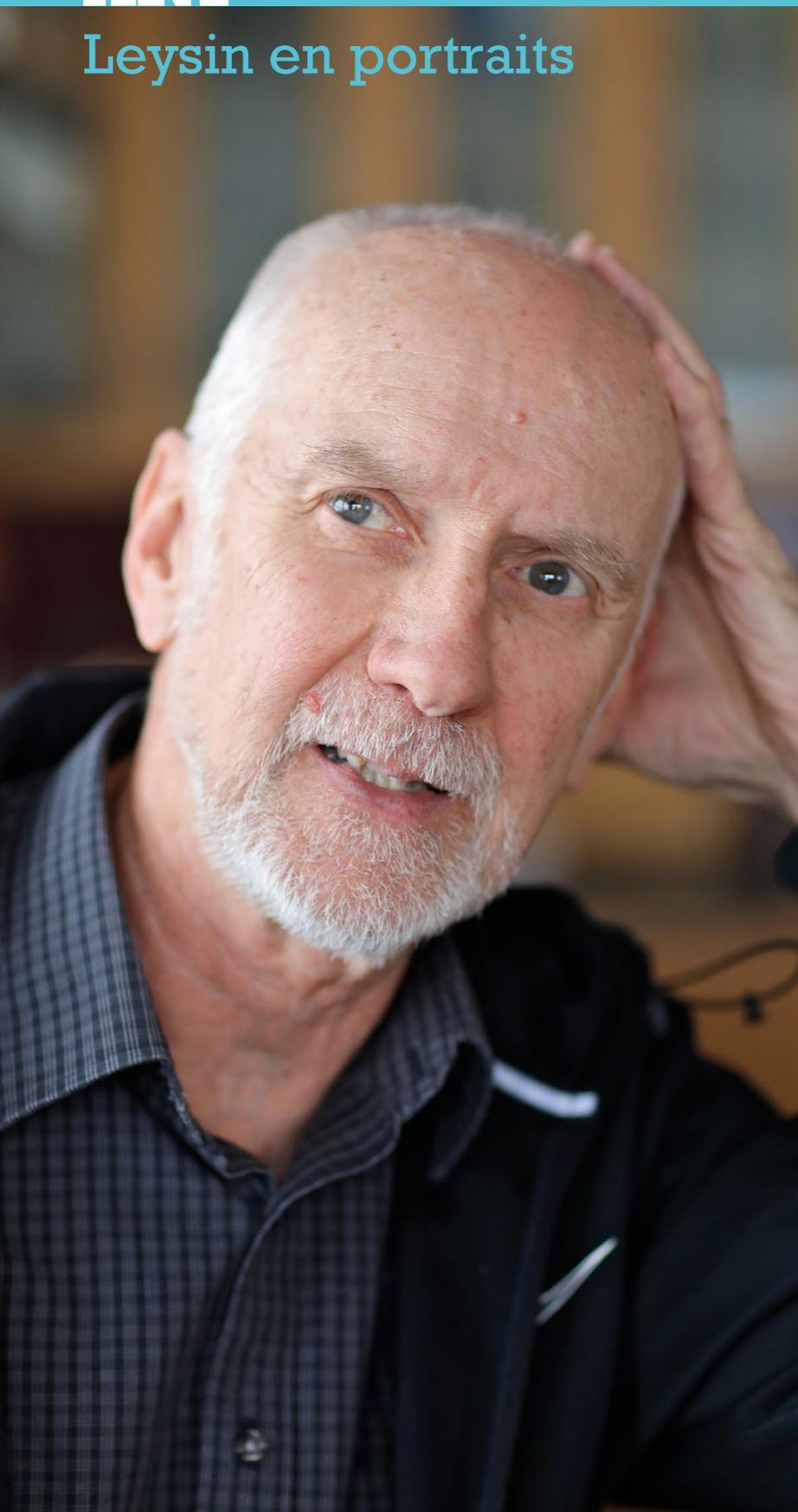
Pour se démarquer, à l'occasion des JOJ 2020, Bertrand Chauvy a imaginé un caleçon avec le plan des pistes de Leysin.

Esprit Montagne

Rue Louis Favez à Leysin, 024 494 22 67.
Ouvert tous les jours sauf le lundi.

ART

Leysin en portraits



Depuis l'été dernier, l'artiste Bill Mangan s'est lancé un pari un peu fou : réaliser le portrait d'une vingtaine de personnalités de Leysin importantes à ses yeux. L'objectif d'ici à août prochain : les faire découvrir aux habitants et visiteurs de la destination au travers d'une exposition.

Monter une exposition avec des portraits de personnalités marquantes de Leysin. C'est le pari que s'est lancé l'artiste anglais Bill Mangan, établi à Leysin depuis trente ans. Né à Liverpool en 1951, le Britannique a suivi une formation à l'École d'art et de design de Nottingham, avant d'entreprendre des études en pédagogie et éducation à l'Université de Manchester. Il débute l'enseignement en 1974. « Lorsque j'étais à l'école secondaire, j'ai eu la chance de tomber sur un professeur d'arts visuels extraordinaire. C'est lui qui m'a donné l'envie d'en faire mon métier. Je voulais être comme lui, compétent, pédagogue, sévère mais en même temps très respectueux des élèves ». Une carrière de près de 42 ans qui l'emmènera à transmettre ses connaissances à des groupes de tout âge et dans différents systèmes

d'éducation en Angleterre, mais aussi aux Bahamas, où il résidera durant huit ans.

Bahamas

C'est lors de ce séjour qu'il choisit de faire une pause dans l'enseignement et de se consacrer plus sérieusement à sa passion pour la peinture. Il y réalise trois expositions, lesquelles rencontrent un franc succès. « Peindre a toujours été quelque chose de très important pour moi, sans que je ne sache véritablement pourquoi. Ni mes parents, ni mes frères et sœurs ne sont des artistes. Être créatif, c'est juste magique ». De style réaliste, ses toiles se composent d'aquarelles, d'acryliques, d'huiles, d'encres de couleur ou d'encres traditionnelles. Ses sources d'inspiration sont essentiellement des paysages, la vie marine ou végétale. A noter que si la peinture occupe une très grande place dans son cœur, Bill Mangan réalisera également tout au long de sa carrière des sculptures en bronze ou à partir de papier de carton recyclé. Il construira des éléments de décors pour plusieurs pièces de théâtre en Angleterre et plus tard dans le canton de Vaud.

Kumon

En 1990, désireux de vivre une nouvelle expérience, il quitte les Bahamas et s'installe à Leysin pour y enseigner les arts visuels et l'anglais au sein de la Kumon Leysin Academy of Switzerland. « Lorsque j'ai débuté, l'école japonaise se situait dans les locaux de l'actuelle résidence Le Soleil. Les conditions n'étaient pas forcément très idéales. Je donnais mes cours dans le café de cet ancien hôtel. C'est vrai qu'on était un peu serré », sourit le sexagénaire. Lui qui pensait ne rester que quelque temps occupera la fonction de doyen et de directeur adjoint de l'école durant près de 16 ans. « J'ai adoré ces années-là. Avec ses 180 élèves, la Kumon reste une petite école. Tout le monde se connaît. C'était un plaisir de partager mon savoir-faire. J'encourageais mes élèves à rester créatifs, même si beaucoup de parents considéraient cela comme une perte de temps ». En 2016, Bill Mangan prend sa retraite. L'occasion pour lui de revenir à une passion qu'il avait mise entre parenthèses durant ses

dernières années d'enseignement. Il aménage un petit atelier dans son chalet aux Esserts et effectue plusieurs toiles, illustrant des paysages de Leysin et ses environs.

Portraits

Deux ans plus tard, soucieux de se renouveler, il suit un cours de deux semaines en Angleterre pour apprendre l'art du portrait. « C'était quelque chose que je n'avais jamais entrepris jusqu'ici ». Il réalise ses premiers œuvres avec des membres de sa famille avant que n'émerge, petit à petit, l'idée d'élargir l'expérience à des personnalités de Leysin, des gens qui font ou ont fait beaucoup pour la destination. « J'ai commencé par des personnes que je connaissais : Doris et Steven Ott, de l'American School, Pierre-Alain Dubois, municipal et cuisinier à la Kumon, Hiroshi Watanabe, directeur de l'école, Kiki Caclard. Je travaille sur la base de photographies que je prends et où le modèle est généralement représenté dans son environnement ». S'il a débuté durant l'été 2019, Bill Mangan se donne jusqu'en août prochain pour terminer son projet et monter une exposition composée d'une vingtaine de portraits. « Mon but est d'exposer mon image du village, de donner à découvrir des personnalités marquantes à mes yeux. J'ai envie que les visiteurs captent qui ils sont, rien qu'en les regardant ». L'artiste est par ailleurs à la recherche d'un lieu, si possible au centre de Leysin, qui puisse accueillir comme il se doit ses œuvres pour une durée de deux à quatre semaines.

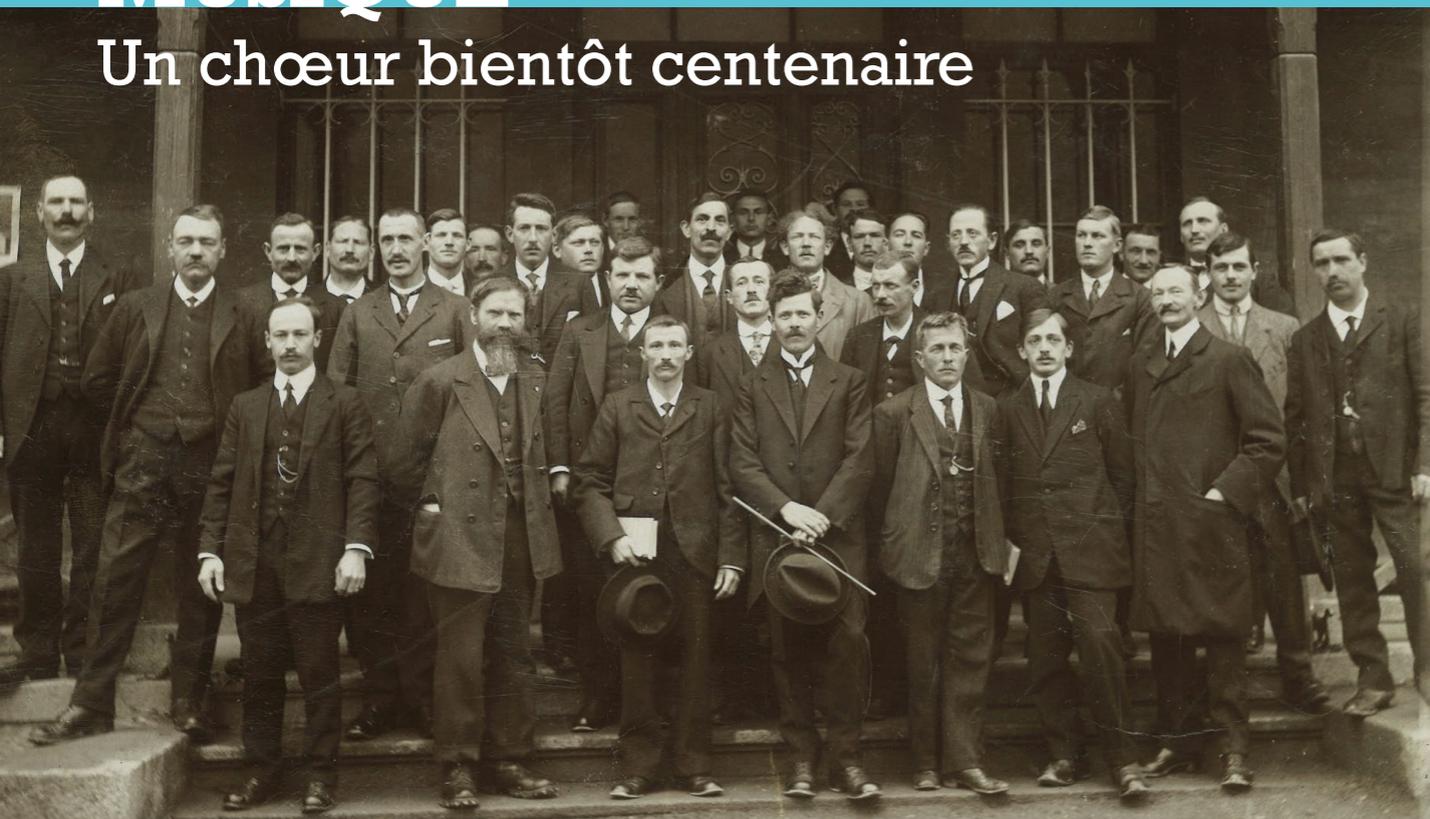


Contact

Bill Mangan, Rte de Chaussy 12 (Esserts), Leysin, billmanganart.com, billmanganart@gmail.com.

MUSIQUE

Un chœur bientôt centenaire



Le chœur mixte l'Écho des Tours à Leysin soufflera l'an prochain ses 100 bougies. L'occasion de s'arrêter sur les origines et l'histoire de la formation, qui cherche de nouveaux membres pour assurer sa relève.

Les Leysenouds étaient nombreux à se rendre à l'Église du Feydey début décembre dernier, pour assister au traditionnel concert de l'Avent de L'Écho des Tours. Le chœur mixte compte près de 25 membres, lesquels se réunissent une fois par semaine à la Maison de Paroisse pour répéter sous la direction d'André Jaquerod. Outre le concert de l'Avent, ils se produisent chaque année au mois de mai à la Maison de Paroisse. Leur répertoire : des chansons traditionnelles de compositeurs suisses, des œuvres classiques principalement. Régulièrement, l'Écho des Tours participe également à des événements ponctuels, à l'image de la messe dans la chapelle de glace à l'entrée du village ou des promotions mises sur pied par l'American School.

Naissance

Fondé le 26 janvier 1921, le chœur célébrera l'an prochain son centième anniversaire. Selon les archives, certaines personnes de l'époque se demandaient alors « pourquoi, lorsque des localités voisines de moindre importance que Leysin possèdent de bonnes sociétés de chant, notre commune n'en a point ». L'idée séduit alors une trentaine de choristes, qui se réunissent pour fonder une société de chant, soit un chœur d'hommes, avec pour but, outre la musique, de « nouer entre les membres d'amicales et patriotiques relations ». Quatre noms sont alors proposés pour cette nouvelle société : le Chœur d'Hommes, la Chorale de Leysin, la Chorale des Alpes et l'Écho des Tours. C'est finalement ce dernier qui est retenu par la moitié de l'assemblée. Les statuts d'origine sont élaborés avec une rigueur toute militaire. Les cotisations sont fixées à 50 centimes par mois. L'amende pour une absence injustifiée aux répétitions est de 50 centimes, tandis qu'une absence aux assemblées est facturée 1 franc. Il faut également déboursier 20 centimes pour un retard aux répétitions, malgré une demande de 15 minutes de

← L'Echo des Tours à ses débuts, en 1921.

→ Les dames de la Chanson de Leysin rejoindront l'Echo des Tours en 1946.

battement, refusée par l'assemblée constitutive. L'appel se fait en début et en fin de répétitions, lesquelles se tiennent au Café de la Tour d'Âi.

Ouverture aux dames

Si jusque-là les dames sont exclues, les choses prennent un autre tournant en 1946. À l'occasion de son 25^e anniversaire, la formation demande aux dames de la Chanson de Leysin de collaborer à un projet musical où les voix féminines sont indispensables. Forts de cette expérience, l'idée de créer un chœur mixte fait gentiment son chemin auprès de quelques chanteurs et chanteuses très enthousiastes. Six mois sont nécessaires pour que le projet aboutisse et que les femmes soient admises « avec les mêmes droits et devoirs que les hommes ». À noter que ces derniers accordent même aux dames deux places au comité. De soirées folkloriques en concerts classiques, de fêtes en concours, de sorties en répétitions, l'Écho des Tours fait son chemin et acquiert des compétences et une expertise, qui répondent aux vœux de ses fondateurs. Grâce à la présence des écoles internationales sur le sol leysenoud, la formation devient multiculturelle, certains professeurs ou élèves n'hésitant pas à intégrer la société.

Relève

Aujourd'hui, le chœur est à la recherche de nouvelles chanteuses et chanteurs pour son prochain concert de l'Avent, voire plus si affinité. Les répétitions reprendront au mois d'août. Nul besoin de posséder des compétences particulières ou de savoir lire des partitions, seules comptent la motivation et l'envie de chanter au sein d'un groupe motivé, sous la direction d'un chef patient et passionné. Ses membres vous le diront : l'Écho des Tours est une



activité qui allie plaisir d'apprendre, enrichissement musical, culture et amitiés. Les personnes intéressées peuvent contacter la formation ou se rendre directement à l'une des répétitions le mercredi soir à 20 h 00 à la Maison de Paroisse. Sans l'apport de nouvelles voix, il est à craindre que l'Écho des Tours soit contraint de mettre un terme à 99 ans d'existence. Trois petites notes de musique et puis s'en va ? Dommage...

↓ L'Echo des Tours de nos jours.



PRINCIPALES MANIFESTATIONS À LEYSIN

De mai à juillet

En raison des mesures sanitaires prises par les autorités fédérales en lien avec le coronavirus, bon nombre de manifestations prévues dans les mois à venir ont dû être annulées.

Nous vous remercions de vous référer au site internet de l'office du tourisme pour l'agenda : www.leysin.ch

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL**
Jeudi 2 juillet

Mémento des numéros utiles

SERVICES PUBLICS

Maison de Commune
Rue du Village 39 | 1854 Leysin

Administration

t. +41 24 493 45 40 | f. +41 24 493 45 49
greffe@leysin.ch
www.leysin-commune.ch
(7h30 – 12h et 13h30 – 17h)

Bourse communale

t. +41 24 493 45 43 | f. +41 24 493 45 49
bourse@leysin.ch
(7h30 – 12h et 13h30 – 17h)

Contrôle des habitants

t. +41 24 493 45 42 | f. +41 24 493 45 41
contrhab@leysin.ch
(13h30 – 16h30)

Police administrative

t. +41 79 312 89 31 | f. +41 24 493 45 41
police@leysin.ch

Service des travaux et des eaux

Le Préau | Rue du Village 33 | 1854 Leysin
t. +41 24 494 11 54 | f. +41 24 494 11 52
service.travaux@leysin.ch

NUMÉROS D'URGENCE

Police – appel d'urgence	117
Feu	118
Ambulances	144
Rega – secours en montagne	1414
Gendarmerie	+41 24 557 78 41

SERVICES MÉDICAUX

Urgences: t. +41 24 494 20 10

Cabinet médical - Dr Sohani
t. +41 24 494 15 47

LEYSIN MED
Cabinet Médical de Miremont
t. +41 24 493 21 30

Cabinet dentaire des D^{rs} Hartmann
t. +41 24 494 27 11

Pharmacie de Leysin
t. +41 24 494 45 00

NUMÉROS UTILES

**Association Touristique
Aigle-Leysin-Col des Mosses**
Place Large | Route de la Cité 27 | 1854 Leysin
t. +41 24 493 33 00 | f. +41 24 493 33 01
info@leysin.ch | www.leysin.ch

Garderie Arc-en-Ciel

Arc-en-Ciel – Feydey
Av. Léopold de Reynier 15a | 1854 Leysin
t. +41 24 494 12 00 | f. +41 24 494 12 00
garderiearcenciel@bluewin.ch

Gestion sportive Leysin SA

Centre sportif de Crettex-Jaquet
Rte des Centres sportifs 4 / 1854 Leysin
t. +41 24 493 22 70
info-gsl@leysin.ch
www.sportleysin.ch

Centre Sportif de la Place Large
Rte de la Cité 27 | 1854 Leysin
t. +41 24 493 33 00

Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA

Rte du Belvédère 8 | 1854 Leysin
t. +41 24 494 16 35 | www.tlml.ch